



PROCÈS-VERBAL

Rencontre au 819 rue Notre-Dame, Champlain
Le 12 novembre 2024 à 16 h

Présents

- Président **Guy Simon**, Maire de Champlain (Municipalité locale)
- Secrétaire **Clélia Chouhani**, Conseil régional de l'environnement Mauricie (Organisme voué à l'environnement)
- **Christian Gendron**, MRC des Chenaux (MRC)
- **Isabelle Lévesque**, citoyenne (Citoyen)
- **Stéphane Comtois**, dir. général, Énercycle (Exploitant)
- **François Gordon**, Matrec (Opérateur)

Invités

- **Julie Bourassa**, Énercycle
- **Martin Nolet**, observateur (citoyen)
- **Sébastien Marchand**, conseiller municipal

Absent

- **Mathieu Bergamini**, Diana Food (Organisme local)

1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA RÉUNION

1.1 Nouvel observateur au comité de vigilance

Monsieur Nolet est un citoyen impliqué au comité de vigilance de Saint-Étienne des Grès, il a été invité par Lauréanne Daneau du Conseil régional de l'environnement de la Mauricie (et secrétaire du comité de vigilance de Saint-Étienne des Grès) à venir observer le déroulement d'un autre comité de vigilance ponctuellement en ce jour. Ce qui a été accepté par le Président, M. Guy Simon et l'exploitant, M. Stéphane Comtois.

1.2 Visite de Isabelle Lévesque du LET

Madame Levesque a visité le LET à 15h ce même jour. Elle exprime son inquiétude quant à la berne d'argile fissurée qui ne doit pas être utilisée comme mesure d'étanchéité. Cet élément doit être pris en considération dans les aménagements de drainage futur. Elle exprime aussi qu'elle a

trouvé le site beau et propre. Pour garder la propreté du site, il faut pomper l'eau au fur et à mesure.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est proposé par M. Stéphane Comtois, et approuvé par M. François Gordon.
Adopté à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 MAI 2024

Il est proposé par M. Stéphane Comtois est appuyé par Mme Clélia Chouhani d'adopter le procès-verbal.
Adopté à l'unanimité.

4. SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL

Suivi de l'envoi du relevé d'arpentage: M. Sébastien Lapointe a envoyé le degré d'arpentage à M. Stéphane Comtois. M. Guy Simon ne l'a pas reçu. M. Stéphane Comtois va lui envoyer.

Suivi des dates de renouvellement des mandats des membres du comité: Mme Clélia Chouhani a fait le suivi, l'élection du Président est prévue en ce jour ainsi que celui du Secrétariat. Mme Clélia Chouhani va envoyer la liste des dates des membres du comité à Mme Julie Bourassa afin qu'elle soit accessible sur l'extranet de Énercycle, par conséquent à l'ensemble des membres du comité.

5. DÉPÔT ET SUIVIS DES AVIS DE NON-CONFORMITÉS

Il y a eu un avis de non-conformité en juillet 2024.

M. François Gordon: Il y a eu deux infractions de non-conformité en 2022 et en 2023 concernant les émanations sur le site d'extraction des gaz. Les normes de 500 ppm doivent être respectées en tout temps. Il n'y a pas de marge d'erreur possible. Aucun point ne doit être dépassé. Ce qui était le cas en 2022 et en 2023. Il n'y a pas de dépassement en 2024. L'avis de non-conformité de juillet 2024 implique une vérification mais pas sur les données qui avaient été corrigées.

M. Stéphane Comtois: Matrec va payer l'amende (10 000 \$).

6. TRAVAUX ET ACTIVITÉS RÉALISÉS

Il n'y a pas eu de travaux réalisés depuis le mois de mai par Énercycle. Excepté le mur de bentonite.

M. François Gordon: pour Matrec, il a été réalisé des travaux pour les MR1 et MR2, qui sont creusés au complet. Ils sont en attente de l'autorisation ministérielle pour continuer les travaux.

Le permis d'autorisation ministérielle de surélévation des fines de CRD arrive à sa fin. Une demande d'autorisation pour les fines a été déposée.

Selon l'entente du permis d'autorisation ministérielle de surélévation des fines de CRD, les déchets n'ont pas le droit de s'y entreposer. Donc 3 ou 4 mètres de déchets vont devoir être rabaissés pour fermer la coquille autorisée.

Ils ont besoin de matières résiduelles pour entrer les fines de CRD. Selon la dernière modification du règlement du délai de soustraction, la coquille a baissé de quasiment 1 mètre. Donc moins de matières vont pouvoir être mises. Depuis le 22 septembre, plus aucune matière résiduelle ne peut entrer dans la cellule. Une pelle mécanique va être installée.

Ils ont demandé de pouvoir entrer les matières résiduelles dans les fines de CRD pour ces cellules. Ils sont en attente d'autorisation. La demande a été déposée il y a deux semaines.

M. Stéphane Comtois: le ministère cherche à avoir des données sur les PFOS. Énercycle a fourni une liste de données qui permettrait de collecter efficacement les PFOS. Il faut un lien de causalité. Récemment, Énercycle a contesté un projet d'imposition ministérielle qui propose une nouvelle méthode de collecte des PFOS.

M. François Gordon: les déboisements sont en cours, les machines sont sorties, ils sont en attente des bûcherons. Il est prévu de déboiser toute la section autour de l'écocentre. Il est aussi prévu la fosse des fines de CRD (ils ont l'autorisation).

Des vérifications/ inspections par plusieurs spécialistes ont été faites par la partie boisée: des ornithologues sont venus, Faune Canada pour l'hirondelle des rivages. Une revisite est envisagée à l'été prochain.

M. Christian Gendron: concernant le garage de la MRC, est-ce qu'il y a du retard?

M. Stéphane Comtois: pas actuellement, ça avance bien. Au printemps prochain, le chemin sera fait.

L'écocentre avance bien également, il est prévu à Saint-Luc de Vincennes.

Mme Clélia Chouhani: Où vont les matières qui ne sont plus acceptées par le LET de Champlain?

M. François Gordon: Tout dépend des contrats avec les clients et Matrec. Certains vont à Montréal d'autres comme ceux de Champlain vont à Saint-Étienne des Grès.

Mme Isabelle Lévesque: Avec la grève des ingénieurs prévue, les autorisations ministérielles risquent de ralentir.

7. TONNAGE DE MATIÈRES RÉSIDUELLES REÇUES ET PRÉVISIONS

Le résultat du tonnage reçus pour l'année 2024 est de:

35 259 tonnes de matières résiduelles.

74 284 tonnes de fines de CRD (capacité maximale: 77 134 tonnes si pas de renouvellement au 18 novembre).

83 612 tonnes à la fin de l'année s'ils ont l'autorisation ministérielle.

8. DEMANDES OU PLAINTES REÇUES

Il n'y a pas eu de plainte reçue.
Il n'y a rien au registre des odeurs depuis février 2024.

Commentaire de M. François Gordon: comme il est prévu de déplacer des matières résiduelles comme expliqué plus tôt, cela risque d'amener des odeurs. Une demande a été faite au ministère pour savoir ce qu'il faut recouvrir en copeaux de bois pour les déchets afin de limiter les impacts olfactifs. Ils sont en attente des directives ministérielles.

9. SUIVIS ENVIRONNEMENTAUX

Tous les suivis environnementaux sont réalisés et sont conformes.

10. ACTUALITÉ

Une demande d'autorisation de surévaluation des fines de CRD a été demandée (voir plus haut).

11. VARIA

11.1 Élection Président du comité de vigilance

M. Guy Simon ne se représente pas, il propose M. Sébastien Marchand comme nouveau président.
Adopté à l'unanimité.

11.2 Élection Secrétariat du comité de vigilance

Environnement Mauricie se représente comme secrétaire au comité de vigilance.
Adopté à l'unanimité.

12. PROCHAINE RENCONTRE

Mardi 20 mai 2025.
16 h à l'hôtel de ville de Champlain.

13. LEVÉE DE LA RÉUNION

Proposé par Christian Gendron
Appuyé par Isabelle Lévesque.

NON-ADOPTÉ

Clélia Chouhani

Mme Clélia Chouhani, secrétaire
Comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de Champlain

Tableau de suivis

Date du PV	Éléments à suivre	État
12 novembre 2024	Envoyer une copie du relevé d'arpentage à M. Guy Simon Responsable: Stéphane Comtois	À faire
12 novembre 2024	Envoyer les dates de renouvellement des membres du comité à Mme Julie Bourassa Responsable: Clélia Chouhani	À faire